



Madame, Monsieur, Chers Amis,

Notre France, la France que nous aimons est en train de sombrer dans la violence et l'obscurantisme.

Comment accepter cela, comment les élites et les minorités arrivent-elles à manipuler tout un peuple qui a rayonné au travers de l'art, de la langue, de la technique et bien d'autres choses pendant des années ?

Les valeurs morales véhiculées par l'éducation tels le respect, la tolérance, la bienveillance, l'honnêteté, la liberté de pensée et d'opinion...sont quotidiennement bafouées sans que les bien-pensants ne s'en émeuvent.

Tout ceux qui peuvent représenter une forme de pouvoir quant au respect des lois et des règles, tous ceux qui ne cherchent qu'à aider leur prochain, sont pris à parti dans un déchaînement d'agressivité et de fureur dans l'indifférence la plus totale.

Je veux ici avoir une pensée pour mes collègues maires confrontés à des administrés qui n'hésitent pas à s'en prendre à eux voire à leur famille et à leurs biens.

Cela fait 40 ans que j'administre cette commune et il est vrai que certaines décisions ne font pas toujours l'unanimité, que j'ai pu aussi commettre des erreurs, que certaines positions du Conseil n'ont pas toujours été comprises et que la communication n'était peut-être pas suffisante mais sachez que j'ai toujours eu à cœur d'œuvrer pour le bien de tous et dans le respect de chacun.

Les postes que j'occupe n'ont d'autre but que de faire entendre la voix de Gressy face à des communes beaucoup plus importantes.

Je veux donc aujourd'hui remercier l'ensemble des Gressiaques, même ceux avec lesquels j'ai pu avoir quelques différends, pour leur civisme, leur compréhension et leur respect de la fonction.

Continuons à lutter ensemble pour que notre belle France ne perde pas son identité.

Bien à vous,

J.C.Geniès, Maire de Gressy

AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis janvier 2023, la hausse des prix de l'énergie et de l'inflation ont contraint IDF Mobilités à augmenter les tarifs des transports en commun.

Pour la rentrée 2023-2024, les élus de l'agglomération ont décidé de renouveler la politique de soutien aux familles et de ne pas répercuter la hausse des tarifs mise en place par l'autorité organisatrice de transports.

C'est pourquoi le montant des restes à charge pour vos enfants restera le même à la rentrée prochaine.

Ces engagements représentent une volonté forte de vous soutenir dans la mesure de nos possibilités. C'est un engagement financier important dans le budget de fonctionnement de Roissy Pays de France, représentant environ 3 millions d'euros.

Les modalités de souscription restent les mêmes. Pour bénéficier des tarifs préférentiels subventionnés par la communauté d'agglomération, vous devez déposer votre dossier en mairie accompagné du règlement.

Vous trouverez sur le site <https://www.roissypaysdefrance.fr/> la grille de tarifs applicables pour la rentrée 2023/2024.

Bien cordialement.

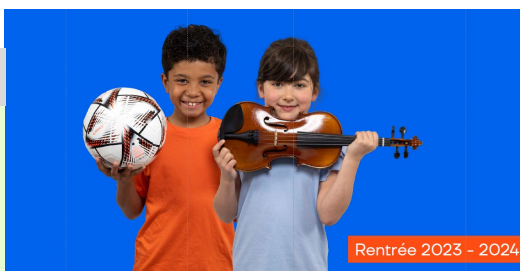
Pascal DOLL, Président de Roissy Pays de France

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Samedi 3 juin	<i>Fête de l'Etang organisée par le GAG, GHA, la Coopérative Scolaire et le Conseil Municipal des Enfants</i>
Samedi 10 juin	<i>Journée théâtre présenté par le GAG</i>
Samedi 24 juin	<i>Fête de fin d'année scolaire et du village</i>

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2023

- Avis très réservé sur le dossier d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) déposé par la SAS Energie Verte de Roissy pour un méthaniseur à Thieux et l'épandage des digestats sur Gressy et Compans
- Avis favorable à la signature d'une convention avec le Département de Seine-et-Marne relative à l'aménagement de la Scandibérique sur la commune de Gressy
- Avis favorable à la signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France relative à l'aménagement d'un point relais vélo sur la commune de Gressy
- Avis favorable à la signature d'une convention avec le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne relative à un Système d'Informations Géographiques (SIG)
- Choix d'un cabinet d'urbanisme pour accompagner une modification du PLU communal
- Justification de l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU lors de la modification d'un PLU communal
- Vote d'une subvention de 175 Euros à l'Association France-Alzheimer
- Présentation de la réfection du puits de La Rosée appartenant à la commune
- Présentation du projet et de l'étude de faisabilité pour la récupération des eaux de pluie des toitures de la salle des fêtes et du bâtiment communal de la place Athéna.



Roissy Pays de France reconduit ses dispositifs d'aides aux familles avec le Pass'agglomération Sport et le Pass'agglomération Culture !

#monagglomeraide regroupe l'ensemble des aides directes apportées aux familles ; il regroupe la prise en charge des frais de transport scolaire, et les Pass'agglomération Culture et Sport.

Avec les Pass'agglomération, Roissy Pays de France souhaite accompagner et encourager la pratique sportive et culturelle chez les jeunes de moins de 18 ans, en plus du soutien financier en accordant une aide financière de 50 € sur le montant des frais d'adhésion.

Ces aides sont cumulables, une famille peut bénéficier d'un Pass de 50 € pour la pratique d'une activité sportive, et d'un autre Pass de 50 € pour la pratique d'une activité culturelle, par enfant. Les inscriptions débutent le 1er juin, jusqu'au 15 octobre 2023.



L'agglomération Roissy Pays de France organise pour la deuxième fois sa fête des piscines. Le 10 juin 2023 de 12h à 18h, les habitants de l'agglomération sont invités à venir s'amuser

dans les piscines intercommunales et profiter de nombreuses activités.

Des activités pour petits et grands

Entre amis, en famille, ou en solo, les habitants sont conviés à venir profiter des différentes activités qui seront proposées lors de cette journée : baignade, baptême de plongée, aquagym, aquabike, structures gonflables, aquapalmes, sauvetage et secourisme, photobooth, water-polo, tennis de table sur les solariums, aqua paddle et bien plus !

Par ailleurs, si vous habitez dans l'une des 42 communes de Roissy Pays de France, vous aurez l'occasion de participer à un jeu concours, en ligne, avec des lots à gagner ! Deux gagnants seront tirés au sort par piscine.

Informations pratiques

Entrée libre et gratuite (de 12h à 18h).

Les enfants de moins de 10 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

La participation au tirage au sort se fera en ligne, via un QR code à scanner sur des totems qui seront disposés à l'entrée des piscines.

Cas particulier

Si l'entrée est gratuite dans toutes les piscines intercommunales, le complexe Plaine oxygène appliquera ses tarifs habituels, mais proposera une offre spéciale : une entrée gratuite pour chaque entrée achetée (l'offre est valable pour les 100 premières arrivées).

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet : ROISSYPAYSDEFrance.FR

THÉÂTRE GAG

Pour clôturer cette saison, les élèves des cours de théâtre enfants, ados et adultes auront le plaisir de jouer sur la scène de la salle des fêtes de Gressy le samedi 10 juin.

Au programme :

- Crimes chez les frères Grimm à 14h
- La machine à remonter le temps à 15h15
- Le VALLON une pièce d'Agatha Christie à 20h 45

Un goûter sera servi vers 16h30 et vous trouverez toutes les informations détaillées sur ces spectacles sur les flyers joints et sur le site du GAG (www.gag-gressy.com)

Nous serions heureux de vous compter parmi les spectateurs.

Françoise Aloi

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Nous avons été dans l'obligation de rompre le contrat avec l'entreprise « Horizon Vert » pour service non-effectué. Nous avons pu après consultation des entreprises, confier le travail à l'entreprise « Lachaux Paysage » pour une durée d'un an. Dès maintenant nous allons réaliser un nouveau cahier des charges pour assurer l'entretien de nos espaces verts avec les nouvelles consignes réglementaires données en matière de suivi des consommations d'eau et de préservation du naturel au regard du réchauffement climatique.

Le territoire à l'honneur dans le Guide du Routard !

Le célèbre Guide du Routard fête cette année ses 50 ans. Et pour cette année spéciale, une édition spéciale ! Le Guide du Routard est parti à la découverte du territoire de Roissy Pays de France pour repérer les lieux emblématiques à ne surtout pas manquer.



Comme le guide, arpentez le territoire

Entre villages de caractère, parc régional qui regorge de sites majestueux, balades aux bords des canaux, golf international au cœur de la Vallée verte et patrimoines classés parmi les plus beaux de France ; ce guide vous permettra de découvrir ou redécouvrir le territoire tout en remarquant ses trésors insoupçonnés. Vous y trouverez également des activités à réaliser seul, en famille ou entre amis. Alors si vous ne savez pas quoi faire durant vos week-ends n'hésitez pas à le consulter !

Les coups de coeur du Routard

Si vous ne savez pas par quoi commencer, le Routard vous livre quelques uns de ses coups de coeur : boire de délicieuses bières à la Brasserie d'Orville, découvrir l'histoire du Pays de France au musée ARCHÉA, écouter jouer l'orgue de l'église de Gonesse, cueillir ses propres fruits et légumes à la Cueillette de Compans ou tout simplement, découvrir les joies du plane spotting à Mauregard.

Où le retrouver ?

Les ouvrages seront disponibles en consultation dans le réseau des médiathèques intercommunales et seront en vente au musée ARCHÉA et à l'Office de Tourisme Grand Roissy.

ACTUALITÉS SPORTIVES

Deux talentueux tennismen gressiaques triomphent lors des tournois de Livry Gargan, Bry-sur-Marne et Gonesse



Le monde du tennis est en ébullition avec l'émergence de jeunes talents prometteurs qui repoussent les limites de leur sport. Parmi ces prodiges en herbe, deux gressiaques, Raphaël Lugassy (bas droit) et Jean Chomat, âgés d'à peine 11 ans, ont récemment ébloui les spectateurs et leurs adversaires lors de tournois locaux prestigieux. Leurs victoires à Bry-sur-Marne, Livry Gargan et Gonesse ont propulsé ces jeunes joueurs vers le devant de la scène du tennis junior, suscitant l'admiration et l'enthousiasme de tous ceux qui ont eu la chance de les voir en action.

Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leurs jeunes carrières.



FÊTE DU VILLAGE : SAMEDI 24 JUIN 2023

L'équipe enseignante, les enfants, le conseil d'école, les parents d'élèves et la municipalité ont le plaisir de vous inviter à participer à la traditionnelle journée consacrée à la fête du village et à la fin de l'année scolaire...ou presque !

En soirée, à partir de 20 heures nous nous retrouverons au traditionnel buffet dressé sur la pelouse du TGV. Si le temps est favorable et si nous avons obtenu les autorisations nécessaires, nous tirerons un feu d'artifice vers 23 heures sur la pelouse en bord d'étang avant d'aller danser et chanter à la salle des fêtes avec le concours de notre DJ Alix.



A l'heure actuelle, difficile de faire des pronostics en ce qui concerne la météo mais nous croisons les doigts pour éviter le montage des barnums sur la Place Athéna comme nous avons déjà été obligés de le faire l'année dernière.

Le conseil municipal a décidé une participation de 10 € pour les adultes résidant à Gressy, la gratuité étant réservée aux jeunes du village de moins de 15 ans. Pour les non résidents, il sera perçu, une participation de 18 € par personne de plus de 10 ans et de 9 € par enfant de 4 à 10 ans.

Comme lors des années précédentes, nous conservons le principe d'imposer le port d'un bracelet pour accéder au site où sera dressé le buffet pour éviter tout abus. Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension. Nous innovons cette année par la mise à disposition de 300

chaises et des tables en nombre suffisant afin de vous éviter le port de ce mobilier jusqu'au parc ou la place Athéna.

Merci de retourner en mairie le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement le plus tôt possible et au plus tard le **dimanche 18 juin**, les bracelets étant distribués aux réservataires à partir du lundi 19 juin. **Un buffet traditionnel sera concocté par les établissements Willems et nous passerons la commande le 19 juin au soir par rapport au nombre d'inscriptions. Nous ne pourrons donc plus accepter des inscriptions tardives pour éviter les déceptions et énervements des années passées.**

Comme les autres années nous faisons appel aux bonnes volontés pour aider les employés municipaux au montage et démontage des barnums. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie en appelant le 01.60.26.11.15 ou auprès de Monsieur Jean-Marc Doneddu au 06.20.23.20.89. D'avance, un grand merci !

Coupon à remettre à la Mairie

HABITANTS DU VILLAGE :

M. & Mme :seront présents à la soirée du 24 juin 2023

Nombre de participants de plus de 15 ans : x 10 € =€

Nombre de jeunes de moins de 15 ans (gratuit) :

INVITES NON RESIDENTS :

Nombre de personnes de plus de 10 ans :x 18 € =€

Nombre d'enfants de 4 à 10 ans :x 9 € =€

Nombre d'enfants de – de 4 ans :(gratuit)

Ci-joint chèque à l'ordre du « **Régie de recettes diverses** » d'un montant de :€